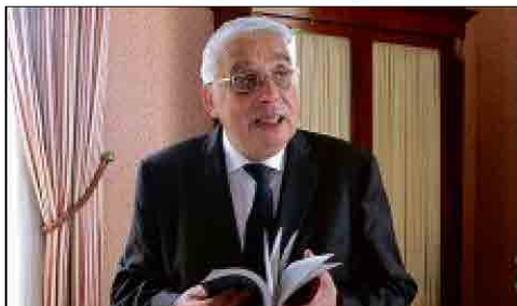


La République du Centre, 8 février 2017

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Le Sénat rejette le projet de loi sur Paris et les métropoles



POSITION. Pour Jean-Pierre Sueur, la majorité LR du Sénat se tire une balle dans le pied.

Pas de surprise, hier, dans l'hémicycle du palais du Luxembourg à Paris. Le Sénat n'a pas adopté le projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain.

L'affaire aura été rondement menée. Au sortir de la discussion générale, introduite par Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, les sénateurs ont adopté, par 188 voix pour et 142 voix contre, une motion tendant à opposer la question préalable. En clair, la majorité LR du Sénat a refusé tout débat sur les différents articles du texte pour le renvoyer en l'état à l'Assemblée nationale.

Cette motion a été présentée, au nom de la commission des lois, par le rapporteur Mathieu Darnaud, sénateur LR de l'Ardeche, qui a regretté l'engagement de la procédure accélérée sur ce texte et a déploré que l'Assemblée nationale n'ait « tenu aucun compte de la position du Sénat ».

Monté à la tribune au moment de la discussion générale, Jean-Pierre Sueur (PS), seul sénateur de la région Centre Val-de-Loire présent hier soir avec la Tourangelle Stéphanie Riocreux (PS), a regretté, pour ne pas écrire fustigé, cette posture de principe adoptée par la majorité LR. « Cela porte tort au bicamérisme et au Sénat lui-même. Pourquoi refuser de débattre ? »

« Bon courage »

Et de dénoncer aussi le « malthusianisme » qui s'est exprimé à la tribune contre l'extension du statut de métropole. « Comment allez-vous expliquer aux maires de ces villes aspirant à devenir métropoles - et dont certains font partie de la même famille politique que la vôtre - que vous leur refusez ce statut ? Bon courage... »

Quoi qu'il en soit, le dernier mot reviendra aux députés dans les prochaines semaines. Avec la quasi garantie que ce texte soit, cette fois, adopté. Et définitivement. ■